



## CONSEIL d' ADMINISTRATION jeudi 14 mars 2019.

### 1°) PRESENCES :

- **Présents** : Mmes G.BRETILLON, C.FAGARD, K.IVANOV, F.LABREGERE, P.LASNIER-BINA, Z.MALFONDET, M.Th.MAURICE, J.MERCIER, C.TREMEAU

Ms X.ALLEXANT, R.BONNAIRE, H.BONNAVAUD, R.DEMOULIN,  
Ph.GARNIER, H.HERDALOT.

- **Présent invité** : B.FAVET, nouvel adhérent.

- **Absents excusés** : G.BAILLY, C.BOURTOURAUULT, O.CHOSSEGROS, M.GAUTHIE,  
J.Ph.GERBE, G.LLORCA.

oo

### I. CA EXTRAORDINAIRE : 18h30 à 18h40.

#### **Proposition de modification des statuts :**

Le CA compte, actuellement, de **6 à 12 membres élus et/ou membres associés.**

A la lumière de la situation présente, les membres réunis, ce jour, proposent que l'effectif des membres élus et associés au CA soit **de 10 à 24.**

Cette modification des statuts de l'ADEPAPE 21 devra être entérinée par l'AG **extraordinaire** qui se tiendra le jeudi 16 mai, juste avant l'AG annuelle 2019.

### II. CA ORDINAIRE : 18h40 à 20h30.

#### 1°) TOUR DE TABLE :

**Roland BONNAIRE** présente 2 nouvelles adhérentes qui souhaitent participer aux travaux du CA : **Kristina IVANOV**, jeune majeure ( 18 ans ) issue de l'ASE, étudiante, et **Justine MERCIER**, étudiante ( 23 ans ), actuellement en mission de service civique auprès de **M.Th.MAURICE**, déléguée du défenseur des droits des enfants.

**M. Bernard FAVET**, directeur de structure sociale, retraité, délégué du défenseur des droits des enfants et nouvel adhérent se présente à l'ensemble des membres présents.

#### 2°) INFORMATIONS : NOUVEAUX JEUNES ADHERENTS :

- **MILLIEN Kévin** : Ce jeune majeur, issu de l'ASE, sera accompagné par **Océane CHOSSEGROS**, nouvelle adhérente associée au CA : cette jeune fille effectue, actuellement, une mission de service civique.

- **Aymeric SAVARY** : Ce jeune majeur issu de l'ASE a été reçu par le Président et dirigé auprès de **Hugues HERDALOT**, Conseiller en insertion sociale et professionnelle, pour établir avec lui un bilan de ses besoins. Dans un second temps il rencontrera la psychologue, Catherine **BOURTOURAUULT**, nouvelle adhérente de l'ADEPAPE 21, psychologue-clinicienne et assistante sociale, qui accepte d'aider quelques jeunes de notre association, à titre gracieux.

- **HANSBERQUE Jonathan** : Ce jeune, accueilli en famille d'accueil chez **Patricia LASNIER-BINA**, est âgé de 17 ans et scolarisé en classe de 1ère. Il est adhérent de

l 'ADEPAPÉ 21, dès ses 17 ans, afin de préparer au mieux sa sortie du dispositif ASE. Pour l'instant, il ne rencontre aucune difficulté puisqu'il est toujours pris en charge par l'ASE et naturellement accompagné par sa famille d'accueil.

#### **- Permis de conduire : infos**

**Philippe GERBE**, absent excusé, a adressé un résumé sur la fréquentation aux cours de code et conduite. Le nombre de jeunes qui suivent les cours est en baisse.

- **Benjamin DELAITRE** a réussi son examen du code de la route.

- **Alexandra LALLEMANT** doit finaliser son dossier d'aide ( 500 € ) à la MILO.

### **3°) GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS ADHERENTS :**

Le groupe de travail s'est réuni à 2 reprises les 29 janvier et 26 février.

Il a été acté le point suivant : c'est bien le Président qui doit assurer le premier entretien d'accueil des jeunes adhérents, en qualité de pair et de responsable de l'association.

Ensuite, le jeune doit rencontrer **Hugues HERDALOT** : un point précis du parcours, des besoins et projets du jeune sera établi.

A cet effet, le groupe de travail ad'hoc a établi une fiche « **PARCOURS, BESOINS ET PROJETS** » ( voir pièce jointe ). **Hugues HERDALOT** informe l'assemblée qu'il utilise le même type de fiche, sur son logiciel de gestion. Il adressera, pour information, un exemplaire de cette fiche à **Roland BONNAIRE**

**RAPPEL DU PRESIDENT** sur le partenariat avec les Apprentis d'Auteuil :

**Roland BONNAIRE** insiste auprès de **Hugues HERDALOT** : **lorsque l'ADEPAPÉ 21 lui adresse un jeune, c'est bien l'ADEPAPÉ 21 qui est le « commanditaire ».**

**Hugues HERDALOT** a bien noté cette consigne.

Par ailleurs, les membres du CA souhaitent que **seul le logo de l'ADEPAPÉ 21** apparaisse sur cette fiche.

### **4°) CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE DES ADEPAPÉ DE FRANCE A NANCY : les 9 et 10 mars 2019 :**

**Roland BONNAIRE** et **Hervé BONNAVAUD** font un retour succinct du 61<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des ADEPAPÉ de FRANCE qui a eu lieu à NANCY durant le week-end du 9 et 10 mars dernier.

En aparté, il a été demandé par quelques personnes présentes à NANCY, d'organiser le Congrès 2021 en Côte d'Or : après réflexion, **le CA ne se prononce pas pour l'instant**. Cette décision demande mûre réflexion car l'organisation d'un congrès national nécessite d'importants moyens humains et financiers.

### **5°) QUESTIONS FINANCIERES :**

**Hervé BONNAVAUD**, trésorier présente les comptes et notamment informe l'assemblée des subventions obtenues en 2018 : CD = 5 000 €, Ville de DIJON = 2 000 €, DDCS ( fdva ) = 1 500 €, CAF = 2 000 €.

Pour 2019, les mêmes financeurs seront sollicités. Nous adresserons une demande supplémentaire au CCAS de DIJON.

Le CCAS de CHENÔVE vient d'attribuer une subvention de 500 € au titre de l'exercice 2019.

### **6°) INFORMATIONS DIVERSES :**

- **présentation du dispositif EPI'CAMPUS** par **Kristina IVANOV**. Elle informe les présents de la possibilité offerte aux étudiants du campus de DIJON de bénéficier de l'aide d'une

épicerie solidaire. Un jeune adhérent de l'ADEPAPE 21 peut donc être éligible à cette aide : cependant, auparavant, il doit rencontrer l'assistante sociale du CROUS.

Cette épicerie solidaire fonctionne les lundis soir de 17 h 30 à 19 h 30.

#### **- Appel de l'IRTESS : terrain de stage :**

A l'unanimité, [les membres du CA refusent l'accueil de stagiaires IRTESS pour 2019](#), au regard des difficultés rencontrées lors de l'accueil de 4 stagiaires en 2018. La situation sera, éventuellement, examinée à nouveau, lors des prochaines années.

#### **- Appel des Apprentis d'Auteuil : demande de dons**

Notre association verse une cotisation annuelle de 50 € aux « Apprentis d'AUTEUIL ». Elle ne peut faire davantage.

A l'unanimité, [le CA refuse donc toute participation financière et ne répondra pas à cet appel à dons.](#)

#### **- Contact avec Auto-Ecole solidaire de l'Acodège :**

**Roland BONNAIRE** informe qu'il a été contacté par **M. FRIGIOLINI**, directeur de l'auto-école sociale de l'ACODEGE. Pour le moment le projet de convention est en cours de discussion avec **Mme BERNAERT** du service insertion du CD.21. En effet, ce sera le service « Insertion » qui prendra la main sur ce dossier, l'ASE ne sera donc plus le financeur.

#### **Manifestation « des enfants placés dans le Morvan aux trente ans de la Convention des Droits de l'Enfant » :**

Partenaires : Madame la Défenseure des Droits des enfants, le musée des enfants assistés et des nourrices du Morvan d'ALLIGNY-en-MORVAN, DEI-FRANCE, La maison du patrimoine oral de BOURGOGNE à ANOST, l'ADEPAPE 75 et l'ADEPAPE 21.

Le Président revient sur le projet et fait un point quant à son avancement. **Roland BONNAIRE** transmettra aux adhérents le planning des manifestations liés à cet évènement. Libre à chacun des membres de s'y rendre : penser à faire du covoiturage.

#### **- Sollicitation de l'ASE 25 et l'ASE 39 :**

Le Président a été sollicité pour siéger à la Commission des délaissements de l'ASE 25 qui n'a pas, pour le moment, d'ADEPAPE. **Roland BONNAIRE** s'y rendra 1 ou 2 fois mais demandera à être indemnisé de ses déplacements. [Le CA valide.](#)

Concernant la demande de l'ASE 39, les contacts n'ont pas encore été établis.

[Le CA considère qu'il vaut mieux aider ces 2 départements à créer leur ADEPAPE plutôt que de siéger dans leurs instances.](#)

#### **- Information sur l'accueil familial :**

Vendredi 29 mars 2019 à l'ABPE, à BEAUNE, de 10 h 00

#### **- Assises de la vie associative :**

Elles auront lieu le lundi 08 avril 2019, à l'Hôtel de ville de DIJON, à partir de 17h30 : le président étant indisponible à cette date, il sollicite l'assemblée.

Aucun membre ne pourra s'y rendre.

#### **- Comité Local du Travail Social (CLTS) :**

Info : réunion le 06/03/2019 à l'IRTESS. Roland BONNAIRE a participé aux travaux.

#### **- Formation :**

[« accompagner les jeunes des services sanitaires et sociaux vers l'autonomie. Entre défis et paradoxes, comment préparer la sortie du dispositif de ces jeunes ? »](#)

Organisée par MSE FORMATION le Jeudi 11 avril 2019, au CD → y participent :

[Invité](#) : **Roland BONNAIRE.**

[Participants à titre gratuit](#) : **Marie-Thérèse MAURICE** et **Hervé BONNAVAUD** :

ces 2 collègues aideront à l'accueil, entre 08h00 et 08h30.

Participants à titre onéreux : Catherine BOURTOURAUULT, Robert DEMOULIN, Françoise LABREGÈRE, Justine MERCIER, Antoine SIRE.

Coût pour l'association : 70 € X 5 = 350 €.

**- Organisation d'une Conférence :**

**Le CA, à l'unanimité, souhaite organiser une conférence, tous les 2 ans, seulement.**

Noms avancés de personnalités à inviter éventuellement pour la conférence 2020 :

- Serge TISSERON, Psychiatre, docteur en psychologie.
- Geneviève AVENARD, défenseure des droits des enfants.
- M. ROSENCZVEIG, ancien président du tribunal pour enfants de BOBIGNY.
- Marie DAUVISSAT, médecin psychiatre.

**- Info de dernière minute :**

Conférence-débat :

**« L'enfant face au traumatisme :**

**mieux le comprendre pour le prendre en charge de façon plus adaptée »**

**avec Hélène ROMANO**, docteur en psychopathologie,

Mardi 09 avril 2019, de 13h30 à 16h30 à l'IRTESS.

**( 30 € )** → inscription en ligne : [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

**A 20h30, l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les nombreux participants et lève la séance.**

**La Secrétaire :**  
**Zorah MALFONDET**

**Le Président**  
**Roland BONNAIRE**

-